

RESTAURANT SCOLAIRE

Coût de l'opération : 2 146 379,00 €

OPÉRATION FINANCÉE PAR :

L'Etat (DSIL 2020) : 323 587, 50 €

La Région Auvergne-Rhône-Alpes : 100 000 €

Le Conseil Départemental, dotation territoriale : 453 023,00€

Le Conseil Départemental, plan école : 200 000€

Commune de Beaurepaire : 1 169 768, 50 €